DLP 23-7-82018150

MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Publication périodique

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES

AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

EDITION GENERALE

ABONNEMENT ANNUEL : 85 f

REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431-17



Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

20 juillet 1982 N° de série continue 236 Bulletin n° 20

VIGNE

Tordeuses de la grappe :

Assez paradoxalement, le vol d'Eudemis a été, cette année, relativement plus tardif que celui de Cochylis. De plus on note un certain étalement de l'activité des papillons et les sorties se poursuivent.
Compte tenu de la nécessité d'une protection parfaite sur la deuxième génération, nous estimons nécessaire le renouvellement du traitement 15 à 18 jours après la première application. Ce délai pourrait être réduit en cas de lessivage (pluies importantes).

Acariens :

Le temps chaud que nous avons connu ces jours derniers a été favorable à l'activité des araignées rouges et jaunes. Ces ravageurs sont responsables de décolorations du feuillage puis, éventuellement du dessèchement des feuilles les plus attaquées. Une intervention se justifie si 30 à 40 % des feuilles sont colonisées par ces acariens. Le comptage est délicat. Il doit s'effectuer dans chaque parcelle en examinant une feuille par cep, située au milieu d'un rameau au centre de la végétation, sur un minimum de 50 ceps bien répartis dans la parcelle.
Parmi les produits utilisables, choisir de préférence une spécialité active sur tous les stades (oeufs, larves et adultes) et en mouillant abondamment.

Oïdium :

Il faut tenir compte des risques accrus d'évolution de cette maladie à partir de la fin juillet. Nous rappelons la necessité d'une protection soignée (intervention conseillée) vers la mi-juillet.

Black-rot :

Suite à l'apparition de taches remarquées sur grappes (Vallée du Rhône, notamment), la prolongation de la protection s'impose.
Dans les vignobles concernés (Sud de la circonscription et Savoie) un nouveau traitement est à réaliser à partir du 19 juillet.

ARBRES FRUITIERS

TOUTES ESPECES :

Oïdium :

La période que nous traversons est très favorable au développement de ce champignon. La poursuite des traitements est donc nécessaire afin d'assurer une bonne protection des cultures.

P 40

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES. Le Directeur Gérant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N 477 AD

Acariens:

Le temps chaud est également favorable aux acariens. Si la surveillance contre ces ravageurs n'est pas assez stricte , ils se multiplient très rapidement et provoquent une grillure du feuillage qui prend une coloration grisâtre. Intervenir dès que 70 % des feuilles portent au moins une forme mobile à l'aide d'un produit efficace sur tous les stades (oeufs, larves et adultes). Veillez à mouiller abondamment.
Dans les savoies où, ces dernières années, des problèmes ont été provoqués par les phytoptes sur pommiers, il convient d'être très vigilant pendant les semaines à venir. Traitez dès les premières attaques à l'aide d'Amitraze (TUDY et MAITAC 20) ou Bromopropylate (NEORON).

Psylle du poirier :

Une extension des colonies est observée dans de nombreux vergers. Surveillez attentivement vos poiriers et intervenez si nécessaire dès réception, avec Amitraze (à plus de 30 jours de la récolte) ou Pyrethrinoïde de synthèse (dans les limites des délais d'emploi avant récolte). Bien mouiller l'ensemble de la végétation et l'extrémité des rameaux.

Carpocapse sur pommes, poires, noix :

Le second vol a débuté à la mi-juillet en région lyonnaise. La protection doit être poursuivie en toutes régions.

Carpocapse des prunes :

Le second vol se poursuit en toutes régions (Ardèche, Savoies); continuer la protection.

Tavelure sur pommiers et poiriers : voir notre précédent bulletin.

Tordeuse orientale du pêcher :

Le vol demeure important. Continuez la protection.

Conservation des pêches :

En complément aux informations communiquées dans notre précédent bulletin nous vous faisons savoir que l'Iprodione (ROVRAL, KIDAN) appliqué 20 jours avant récolte donne également de bons résultats.

FEU BACTERIEN : voir texte en page 3.

PETITS FRUITS

FRAISIERS :

Tarsonème : surveiller le développement de ces minuscules acariens visibles seulement à la loupe surtout entre les sépales et le fruit. En cas de prolifération, ils provoquent un rabougrissement des feuilles du centre de la plante. Traitez si nécessaire avec un produit à base de Dicofol ou d'Endosulfan. Cette application sera renouvelée 15 jours plus tard. Des symptômes similaires peuvent être provoqués par des attaques d'araignées jaunes. Utilisez les mêmes produits que contre le Tarsonème.

GRANDES CULTURES

DECHAUMAGE APRES MOISSON : Il est très important de réaliser un déchaumage des parcelles immédiatement après la moisson des céréales et du colza. Outre ses intérêts agronomiques cette technique permet :
- de limiter le développement des mauvaises herbes,
- d'éviter la multiplication des limaces,
- détruire les formes de conservation de certaines maladies.

CULTURES MARAICHERES

TEIGNE DU POIREAU :

En Savoie, le vol de 2ème génération est en cours. Il conviendra de réaliser un premier traitement autour du 24 juillet.

FEU BACTERIEN

Depuis 1972, cette redoutable maladie bactérienne existe en France dans le Nord et le Sud-Ouest, mais notre région semble indemne jusqu'à présent.

Les attaques se font particulièrement sur les fleurs (premières et secondes floraisons) qui se dessèchent et noircissent et, sur les jeunes pousses qui se courbent en crosse et sèchent. Tous ces organes paraissent grillés comme par le feu d'où le nom de la maladie.

Les premiers symptômes sont parfois difficiles à distinguer mais à cette époque de l'année, tout dessèchement anormal de bouquets floraux et de pousses feuillées peut vous alerter.

Les espèces susceptibles d'être attaquées sont très nombreuses :

POMMIER : les variétés IDARED et GRANNY SMITH sont très sensibles.

POIRIER : la variété PASSE CRASSANE est extrêmement sensible et la plupart des autres variétés sont sensibles, en particulier celles qui présentent des floraisons secondaires importantes. Plusieurs cas de feu bactérien ont déjà été découverts sur William's, Jules Guyot et Clapp's Favourite.

COTONEASTER : la plupart des variétés sont sensibles en particulier C. DAMMERI Royal et Coral Beauty, C. FRANCHETTI, C. HORIZONTALIS, C. SALICIFOLIUS Floccosus et Herbstfeuer, C. WATERERI Cornubia, C. LACTEUS.

PYRACANTHA : P. Orange glow, P. Mohave.

Des contaminations ont été également observées sur AUBEPINE, COGNASSIER et AMELANCHIER.

Cette maladie peut être présente discrètement pendant plusieurs années et aucune zone en France n'est à l'abri de ses attaques.

Aucun produit chimique de traitement n'est efficace curativement et, seule une intervention rapide peut éviter la destruction totale d'un verger ou d'une pépinière.

La détermination exacte de la bactérie ne peut être faite que par un laboratoire spécialisé ; vous devez donc nous prévenir immédiatement de tout dessèchement suspect, découvert sur les plantes sensibles aux adresses suivantes :

LYON : 55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3

VALENCE : 48, Bld Vauban - 26000 VALENCE

CHAMBERY : 17, Fg Reclus - 73000 CHAMBERY

P41